

# Classification Internationale du Fonctionnement du handicap et de la santé autrement dénommée CIH 2

Entérinée par l'OMS le 22 mai 2001  
Synthèse pour cours DES de MPR, DIU de MR

A.Yelnik

Classification Internationale du Fonctionnement du handicap et de la santé  
Autrement dénommée CIH 2  
Entérinée par l'OMS le 22 mai 2001  
Synthèse pour cours DES de MPR, DIU de MR  
A.Yelnik

La C.I.F se veut être une approche multi dimensionnelle de la classification du fonctionnement et du handicap, couvrant à la fois les domaines de la santé et des domaines connexes de la santé (éducation ou travail par exemple).

- Modèle médical et modèle social : la C.I.F rappelle un modèle médical au travers lequel le handicap est perçu comme un problème de la personne, conséquence d'une maladie ou d'un traumatisme.... La conséquence en est que le traitement du handicap passe par les soins médicaux pour guérison ou adaptation de l'individu ou son changement de comportement. D'un point de vue politique, cela devient un problème de politique de santé.

Le point de vue d'un modèle social au travers lequel le handicap est perçu comme principalement créé par la société ; il n'est pas l'attribut d'une personne mais un ensemble complexe de situations dont bon nombre sont créées par l'environnement social. La solution devient un problème de politique sociale, de politique en général.

La C.I.F se veut l'intégration de ces deux modèles par une approche "biopsychosociale".

Elle adopte une position neutre par rapport à l'étiologie" et non stigmatisante.

La C.I.F n'est plus une classification des conséquences de la maladie mais "une classification des composantes de la santé". "La C.I.F est une classification polyvalente conçue pour servir diverses disciplines et différents secteurs ". La C.I.F concerne tous les aspects de la santé humaine et ne concerne donc pas seulement les personnes handicapées mais "tout un chacun".

La C.I.F est organisée en deux parties :

- La partie 1, traite du fonctionnement et du handicap ;
- La partie 2 couvre les facteurs contextuels (facteurs environnementaux et facteurs personnels).

Chaque composante peut être exprimée en terme positif ou en terme négatif : fonctionnement ou handicap pour la partie 1, facilitateur ou barrière/obstacle pour la partie 2.

## **PARTIE 1 :**

Définition :

Les deux définitions principales concernent le fonctionnement et le handicap.

" Le fonctionnement est un terme générique qui se rapporte aux fonctions organiques, aux activités de la personne et à la participation au sein de la société". En pratique, c'est le versant positif de chaque composante.

"Le handicap sert de terme générique pour désigner les déficiences, les limitations d'activité et les restrictions de participations". Le terme de handicap prend donc un sens plus large que dans la CIH 1.

Autres définitions :

- Les fonctions organiques : désignent les fonctions physiologiques des systèmes organiques (y compris les fonctions psychologiques).
- Les structures anatomiques : parties anatomiques du corps telles que les organes, les membres et leurs composantes.
- Les déficiences : désignent des problèmes dans la fonction organique où la structure anatomique tel qu'un écart ou une perte importante.
- Activités : désignent l'exécution d'une tâche ou d'une action par une personne.
- Participation : désigne l'implication d'une personne dans une situation de vie réelle.
- Les limitations d'activités : désignent les difficultés que rencontrent une personne dans l'exécution d'activité.
- Les restrictions de participation : désignent les problèmes qu'une personne peut rencontrer dans son implication dans une situation réelle.
- Facteurs environnementaux : environnements physique, social et attitudinal dans lequel les gens vivent et mènent leur vie.

Ainsi par rapport à la CIH 1, le terme d'activité concerne la fonction de l'individu et remplace celui d'incapacité ; il peut donc être décrit de façon positive, c'est le fonctionnement, ou négatif, c'est le handicap ; il en est ainsi du terme participation qui remplace le terme handicap en concernant l'aspect social de l'activité du sujet.

\* Les fonctions organiques, structures anatomiques et déficiences :

La déficience est une anomalie, une carence, une perte ou autre écart important par rapport à une norme. Elle ne dépend pas de l'étiologie. Elles sont classées en :

- a : perte ou manque
- b : réduction
- c : addition ou excès
- d : écart.

\* Activités et participation, limitation d'activités et restriction de participation :

Pour rappel, activité désigne les fonctions du sujet pour lui-même, participation désigne son rôle social.

La C.I.F prévoit une longue liste unique de domaine composant activité et participation utilisable pour l'un comme pour l'autre.

Pour chaque domaine, il y a deux codes concernant la performance et la capacité.

Performance = ce que l'individu fait dans son environnement ordinaire ;

Capacité = aptitude à effectuer une tâche ou à mener une action, niveau de fonctionnement le plus élevé possible dans un domaine donné à un moment donné.

"La limitation (pour les activités) ou la restriction (pour la participation) mesure la différence entre la performance observée et la performance attendue. La performance attendue est la norme en vigueur dans une population donnée et représente l'expérience vécue par les personnes qui ne présente pas de problème de santé".

## Matrice d'informations pour activité et participation

### **PARTIE 2 :**

Les facteurs contextuels :

La C.I.F prévoit un codage pour les facteurs environnementaux mais pas pour les facteurs personnels dont elle reconnaît l'existence.

Ces facteurs contextuels peuvent influencer la participation et les activités.

\* Facteurs environnementaux : ils se distinguent en :

° Facteur individuel : environnement immédiat, domicile, travail, école...  
caractéristique physique et matériel mais aussi les "contacts directs avec les autres".

° Facteur sociétal : structures sociales, services, règle de conduite ou système...

\*Facteurs personnels : (non classifiés dans la C.I.F) sont l'âge, le sexe, le mode de vie, l'éducation...

Différences avec le schéma de Wood :

- Définition du handicap ;
- La description qui se veut neutre et non stigmatisante ;
- Dans tous les schémas, les doubles flèches illustrent toutes les interactions possibles qui sont reconnues ; un problème de performance peut venir de l'environnement sans déficience par exemple...
- Approche multidimensionnelle et non plus tridimensionnelle.